

Les éoliennes ne sont pas encore en service mais tout le monde s'en rend déjà compte:

- Coupure d'eau en mars dernier,
- Restriction de circulation sur nos chemins ruraux depuis septembre,
- Fermetures régulières de la route de Gentelles,

Cela est fort gênant mais n'influe pas sur **la sécurité** sauf que :

Le vendredi 9 Novembre, plusieurs personnes nous ont informé d'un problème de sécurité important, à savoir l'absence de feux d'obstacle concernant l'éolienne n°2 qui venait d'être érigée.

*Au vu de l'arrêté interministériel du 23 avril 2018 relatif à la réalisation du balisage des obstacles à la navigation aérienne, qui prévoit un balisage lumineux dès lors que la nacelle est installée.*

Cela pourrait paraître anecdotique pour certains, **sauf que le parc éolien se trouve être sur la route qu'emprunte régulièrement l'hélicoptère du SAMU!**

Vu l'importance du problème nous avons immédiatement alerté différents services (La Société H2air, la mairie, la Préfecture, la DREAL, la DSAC, la SNIA et la DSAE).

Les réactions des services de l'Etat ne se sont pas faites attendre.

**La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement nous informe :**

*« L'inspection des installations classées a bien pris en compte votre alerte. Nous allons contacter l'exploitant afin qu'il corrige la situation au plus vite. »*

**Le chargé de l'instruction des demandes d'obstacles rattaché à la DGAC nous informe :**

*« L'exploitant vient de me contacter pour me signaler que la panne a été réparée ce week-end.*

*Il s'agit d'un balisage provisoire. Le balisage est secouru.*

*Ce problème ne devrait pas se renouveler ou qu'exceptionnellement. »*

**La mairie de Thézy par la voie de son second adjoint nous informe :**

*« La société H2Air avait été contactée vendredi après-midi pour cette question.*

*Ils ont les autorisations nécessaires pendant la phase travaux pour ne pas avoir de balisage, donnée par l'aviation civile.*

*Néanmoins, et afin de ne pas générer des débats inutiles, H2Air viendra installer un éclairage provisoire qui sera opérationnel dès ce soir. »*

**La Direction de la sécurité aérienne d'Etat nous informe:**

*« Votre courrier a retenu toute notre attention et nous avons informé le service de la DGAC en charge de la vérification et de la conformité du balisage.*

*N'hésitez pas à revenir vers nous en cas de nouvelles observations. »*

Peu importe que certaines réponses soient contradictoires, l'essentiel est que maintenant les trois éoliennes soient balisées.

**Ce problème de sécurité résolu, gageons que traineau du Père Noël pourra survoler sereinement notre village avec dans sa hotte peut être un allègement de notre facture d'électricité.**